



le Mot du maire

Germain Richer

Résidents de
Prévost,

Bonjour,

On commence vraiment l'année du bon pied! En ce début d'année, le conseil municipal est fier d'annoncer plusieurs faits intéressants dont un gel des taux de taxation ainsi qu'un taux de base qui demeure pour une deuxième année consécutive à 0,77 \$ du 100 \$ d'évaluation. De plus, une diminution de 10 \$ de la tarification pour les services de collectes et de disposition des matières résiduelles passant de 190 \$ à 180 \$ et les tarifs résidentiels pour l'eau potable demeurent inchangés. Les efforts de rigueur et de planification stratégique des deux dernières années ont porté fruit.

Au cours des deux dernières années, la Ville a décrété des travaux d'investissements et leur financement dans le cadre de projets planifiés ou de demandes d'interventions de citoyens de secteurs (riverains) après une évaluation rigoureuse de l'objet des travaux (mesure, jugement, décision et action).

Ces investissements contribuent à une meilleure qualité de vie à l'ensemble de la Ville ou d'une partie de celle-ci. Chaque investissement nécessite un financement pour réaliser ces activités de réfection de nos infrastructures, ce qui nécessite du conseil, de tenir compte de trois (3) facteurs : le règlement décrétant des travaux et les emprunts requis, la subvention au projet (s'il y a lieu) et la capacité de payer des contribuables concernés.

En 2012, nous continuerons à valoriser la cohérence et à prendre la décision la plus judicieuse dans le meilleur intérêt des citoyens. Nous allons poursuivre notre programme d'aide à la famille comme nous l'avons fait, dans le remboursement des cours de natation et autres rabais familiaux. Aussi, nous procéderons à une révision de plusieurs politiques : politique environnementale, politique d'aide aux athlètes et aux artistes, politique d'aide aux organismes (reconnaissance, accréditation et subvention). De plus, nous désirons accorder une attention particulière à nos offres de service pour les jeunes familles et les aînés. À cet effet, nous tracerons le portrait de la situation à l'aide d'une cueillette d'informations

et ferons le diagnostic par une analyse de ces informations au cours de l'année.

Nous poursuivons notre orientation afin que la fonction publique et les fournisseurs de service soient conscients d'être au service de la population et non le contraire. Aussi, nous constatons que de nombreuses personnes de divers domaines ont la méconnaissance du fonctionnement du monde municipal. Nous travaillerons à accentuer notre information concernant les dossiers municipaux auprès des citoyennes et citoyens.

Nous poursuivons à valoriser l'action bénévole et à soutenir les organismes de la Ville comme, à titre d'exemples, le Club plein air (Parc de la Coulée), la Coopérative de Santé à Prévost, le Symposium de Peinture de Prévost et tous les autres organismes.

Nous assumons nos responsabilités et travaillons à la mise en œuvre d'une saine gouvernance tout en étant plus responsable de nos services de proximité dans la communauté.

Au nom des membres du conseil municipal, Bonne année de prospérité et de santé en 2012!

Nouvelles

du Service loisirs, culture
et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Les activités hebdomadaires du **Club Soleil** se poursuivent : le lundi, shuffleboard et danse en ligne; le mercredi, vie active et scrabble; et finalement, le bingo le 7 et 21 février. Également au programme : soirée dansante, le 11 février à l'école Val-des-Monts. Pour information, communiquez avec madame Suzanne Monette, au 450 224-5612.

Pour la **Mèche d'or**, le prochain souper avec danses sociales et en ligne se tiendra le 28 janvier prochain au Méridien à Saint-Jérôme (réservation obligatoire une semaine à l'avance, contactez Céline 450 431-1662).

Il y aura aussi un souper à la Cabane à sucre Constantin le 15 mars 2012 et un séjour Étoile du Nord à St-Donat du 20 au 22 avril 2012 (réservation avec Lise, au 450 224-5129). Participez aussi à la croisière et visite à Ottawa, samedi le 2 juin 2012 (information et réservation auprès de Nicole, au 450 224-5142)

Diffusions Amal'Gamme vous présentent à l'église Saint-François-Xavier le 21 janvier «Sergeï Trofanov», un trio de violon, piano et chant. De plus, venez découvrir Yogane Lacombe et Jonathan Jolin, des virtuoses du piano qui seront en spectacle le 4 février et le group U Swing qui vous donneront envie de bouger le 11 février. Surveillez la programmation 2012 sur le site Internet au : www.diffusionsamalgamme.com et procurez-vous vos billets à la bibliothèque.

Nouvelles du conseil

Séance ordinaire du 9 janvier 2012 / Séance d'ajournement du 16 janvier 2012

- Lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2012, le conseil municipal a octroyé le mandat de services professionnels d'ingénierie numéro 2011-28. Ce mandat, au montant de 25 720 \$, plus taxes, est relatif à la confection des plans et devis, à l'estimé définitif et à la surveillance des travaux de prolongement de rue ainsi qu'aux services d'aqueduc et d'égouts de la rue faisant front à la nouvelle école primaire.
- Le 16 janvier 2012, lors de la séance d'ajournement, le conseil municipal a donné avis de motion relativement à l'adoption du règlement 645 décrétant

des travaux de réfection de l'aqueduc et le pavage de la rue Ovila-Filion. Le coût de ce projet est évalué à 245 000 \$. Lors de cette même séance, le conseil municipal a également donné avis de motion relativement à l'adoption du règlement 646 décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc et le pavage de la rue Martin-Bols. Le coût de ce projet est évalué à 475 000 \$. Et finalement, le conseil municipal a donné avis de motion relativement à l'adoption du règlement 647 décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc et le pavage de la rue Chapleau. Le coût de ce projet est évalué à 560 000 \$.

- Conformément à son engagement, le conseil municipal a adopté le règlement 654 établissant un programme d'aide

financière visant la revitalisation des immeubles situés sur le boulevard du Curé-Labelle.

- En prévision de la réfection du pont P-07762 Boysfarm situé sur le boulevard du Curé-Labelle, le conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec de prévoir, au plan de réfection, l'ajout d'une piste cyclable et d'une piste multifonctionnelle.
- Finalement, le conseil municipal a renouvelé son partenariat avec l'organisme ABRINORD dans le cadre du programme d'échantillonnage de l'eau de la Rivière-du-Nord par ledit organisme.
- La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 13 février 2012.

PRÉVOST CHAMPION EN KARATÉ...



C'est le 27 novembre dernier que se tenait la Coupe Junior de Karaté des Laurentides. Prévost a été couronnée grande gagnante de cette 19^e édition pour la deuxième année consécutive.

La prochaine édition de la Coupe Junior se tiendra à Prévost à l'automne 2012. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour nos jeunes karatékas.

Félicitations à toute l'équipe !

CAMP DES NEIGES 2012

PLACES LIMITÉES !

Du 5 au 9 mars
(relâche scolaire)

Une semaine complète de camp, c'est excitant !

Journées thématiques
sortie glissades sur tubes au Mont-Avila
activités intérieures et extérieures

Inscriptions du 23 janvier au 24 février
en ligne ou au Services desloisirs

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h pour 50 \$

Service de garde de 7 h à 9 h et
de 16 h à 18 h pour 20 \$

* Non-résident : 75 \$ le camp
et 30 \$ le service de garde

Pour plus d'information communiquez au 450 224-8888 poste 244 et pour le formulaire d'inscription, consultez notre site au www.ville.prevost.qc.ca dans la section programmation, loisirs et camps.

À ne pas manquer!

Les Rendez-vous amoureux